

meilleures idées. Tout ce que nous voulons, c'est d'apporter à la population la pleine liberté de la personne humaine. Rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable n'est pas une rengaine d'élection et encore moins une propagande vide de sens, mais une solution concrète aux problèmes de base de notre société.

Lorsqu'on a des records dans le domaine du chômage, qui prétendra que la main-d'œuvre fait défaut? Lorsqu'on a toutes les richesses naturelles, toute la matière première, tout ce qu'il nous faut comme base à la production, qui mettra en doute la richesse inouïe du pays? Enfin, lorsqu'on a le génie nécessaire pour planifier, programmer, réaliser, qui osera prétendre que nos collègues et universités sont vides?

Lorsqu'on a tout cela, on est tout simplement ridicules d'attendre en innocents la venue des capitaux. Y a-t-il de meilleures garanties pour émettre notre propre crédit que toutes ces valeurs inestimables qui nous entourent? De quel droit certains banquiers et autres personnages de la haute finance se prévalent-ils pour nous tenir à leur merci? Ils ont le droit que l'on veut bien leur accorder. Malheureusement, tous les gouvernants jusqu'à ce jour leur échangeant leur droit d'aïnesse contre un plat de lentilles. Il est pitoyable de voir tous nos corps publics croupir et ramper devant les capitaux et les capitalistes! Voilà le problème, monsieur le président. Le gonflement des intérêts, l'escalade des prix, en un mot, l'inflation, sont le fruit de cette stupide erreur de jugement entretenue jalousement par l'*Establishment* qui, pour ne pas déroger à l'ordre établi, continue à s'engouffrer dans ce cul-de-sac que constitue le système financier actuel.

Qu'on me permette, monsieur le président, de signaler à la Chambre les points particuliers qui intéressent davantage les électeurs de la circonscription de Champlain, que j'ai le grand honneur de représenter. Inutile de dire que les propos que j'ai tenus jusqu'ici reflètent les sentiments exprimés par la population de ma région. L'insatisfaction est presque complète. Le cultivateur constate que «le diable est aux vaches». L'orientation donnée par le gouvernement en ce qui a trait à la production laitière constitue une guerre ouverte contre le petit producteur, qui se voit tout simplement éliminé. Le producteur moyen a besoin de tout «son petit change» pour se maintenir. S'il dépasse son quota, on va le priver de subventions; s'il améliore le rendement de sa ferme, on va le punir. Où va-t-il donner de la tête? Quant au gros producteur, il a trop de travail. Obligé d'avoir recours à des employés, son revenu en est d'autant diminué. Où va-t-il, lui aussi, donner de la tête? Cette situation abracadabrante est loin de s'améliorer, surtout quand le très honorable premier ministre, au cours de l'un de ses nombreux voyages, promet aux vaches de la Nouvelle-Zélande qu'elles fourniront, d'ici peu, le beurre au Canada!

La situation de l'ouvrier n'est guère plus rose. Les industries se font rares dans la circonscription de Champlain, et toutes les autorités municipales sont bien étonnées de constater qu'à part Sainte-Marthe-du-Cap, aucune autre municipalité n'est reconnue comme zone désignée. Des résolutions en ce sens de la part des villes de La Tuque, Saint-Tite, Sainte-Thècle et plusieurs autres sont restées lettre morte. Heureusement, l'industrie touristique prend de l'essor! Le marathon de nage appelé «Les 24 heures de La Tuque» a connu, cette année encore, un immense succès. Cependant, il existe toujours

[M. Matte.]

de grands obstacles financiers à surmonter dans sa préparation. L'initiative extraordinaire de la population devrait être encouragée par une aide financière substantielle. La même situation se retrouve à Saint-Tite, où se déroule, à la fin de chaque été, le plus grand festival «western» de l'Est du Canada.

Ceci m'amène à parler, monsieur le président, du parc national de la Mauricie. J'ai été des plus heureux d'apprendre que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) avait signé, au cours de l'été, une entente avec le gouvernement du Québec au sujet de l'établissement de ce parc. Le tout s'est fait très rapidement et presque à l'improviste, du moins quant à moi, qui n'ai reçu l'aimable invitation d'assister à la signature de l'entente qu'à la toute veille de l'événement, au moment où j'étais à Edmonton, assistant au congrès créditiste soulignant le 35<sup>e</sup> anniversaire du gouvernement créditiste de l'Alberta.

Je soupçonne le ministre d'avoir fait très vite afin d'étouffer l'ampleur des pressions du comité qui voulait voir s'ériger le parc sur la rive est du Saint-Maurice, au grand lac Mékinac. Le choix du site dit numéro un est fort contestable, si l'on s'en tient aux facteurs suivants: premièrement, le site choisi ne favorise pas tellement la population de la Mauricie; il constitue un cul-de-sac, n'étant sur aucun parcours touristique défini; deuxièmement, le coût de son aménagement peut s'avérer exorbitant, à cause de l'expropriation, de la construction des voies d'accès et du pont nécessaires pour établir un lien avec la haute Mauricie; troisièmement, la rentabilité éventuelle de ce parc reste douteuse, car les touristes ne s'attardent dans un parc que lorsqu'il est situé dans un circuit touristique quelconque. On fait, par exemple, le tour de la Gaspésie et l'on s'arrêtera au parc Forillon. On fait le tour du lac Saint-Jean et l'on s'arrête dans le parc provincial des Laurentides. On va en Abitibi en traversant le parc de la Vérendrye. De même, aurait-il été fort logique d'inclure ce parc dans le triangle touristique de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, Roberval et Québec.

Je tiens à faire remarquer, monsieur le président, qu'il ne s'agit pas pour moi de revendiquer un emplacement dans ma circonscription, les limites de ce parc étant en grande partie situées à l'intérieur de la circonscription de Champlain. Il s'agit plutôt de considérer le choix d'un emplacement qui soit réellement favorable à l'ensemble de la population de la Mauricie. Je crois qu'on n'a pas fait d'études assez sérieuses sur la possibilité d'un autre emplacement. Les explications données par l'honorable ministre ne sont pas satisfaisantes jusqu'ici et j'aimerais qu'il nous donne des éclaircissements à ce sujet.

En terminant, monsieur l'Orateur, je voudrais, comme l'ont fait plusieurs de mes collègues, signaler mon ahurissement devant les récents événements qui affligent le pays et, en particulier, la province de Québec. Je n'en suis guère étonné, cependant. Depuis des années, trop de dirigeants se voilent les yeux et se posent eux-mêmes comme un défi devant la jeunesse trop pressée. Le galvaudage de notre société, dont les idéaux et les mœurs sont à la baisse, est trop souvent favorisé par le gouvernement lui-même. On donne de forts mauvais exemples à notre jeunesse. La vie de deux otages est en jeu. Tout le monde, à ce moment, pense quel bien précieux représente la vie. Pourtant, fort allègrement, on votait, il y a deux ans, le massacre de milliers d'êtres humains en acceptant,